

COMMISSION
FINANCES
ET BUDGET
LIGUE
HAUTS-DE-FRANCE



GUIDE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Saison 2018 - 2019

LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS-DE-FRANCE
5700000@ffhandball.net

43 Allée Albert Samain
59 650 Villeneuve-d'Ascq
Tel. 03 20 10 95 00

8 Route de Flandres
60 700 Saint Martin Longueau
Tel. 03 44 29 95 30

NOTE EXPLICATIVE

- Merci de remplir la feuille de renseignements afin que nous puissions réunir l'ensemble des données clubs et vous envoyer le plus rapidement possible l'annuaire club 2018/2019. Les éléments sont à envoyer en même temps que le bordereau d'affiliation / ré affiliation.
- Les paiements peuvent se faire par virement (RIB joint sur les bordereaux). Merci d'envoyer un mail au secrétariat de la Ligue afin d'avertir que cela a été fait de cette manière et d'envoyer le ou les bordereaux correspondant(s) afin de pouvoir faire correspondre les sommes versées. Lors de votre virement, merci d'indiquer l'objet.
- Merci d'effectuer vos paiements en différenciant les affiliations, les frais d'engagement, les mutations que ce soit pour les paiements par chèque ou par virement.
- Concernant les mutations, merci d'indiquer au dos du chèque ou dans le mail prévenant du virement les personnes concernées par la mutation.

CONTACT :

Le secrétariat de la ligue est à votre disposition pour toute question.

5700000@ffhandball.net

Secrétariat Ligue - Angélique : 03 20 10 95 00

SOMMAIRE GUIDE FINANCIER SPORTIF

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS	PAGE 3
BORDEREAU D'AFFILIATION CLUB	PAGE 4
BORDEREAU D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS FEMININS	PAGE 5
BORDEREAU D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS MASCULINS	PAGE 6
TARIFS LICENCES ET MUTATIONS	PAGE 7
ARBITRAGE	PAGE 8
AMENDES DISCIPLINAIRES	PAGE 9
DROIT D'ENTREE EN France	PAGE 10
DROIT DE CONSIGNATION	PAGE 11
MODIFICATION DE STRUCTURES ADMINISTRATIVES	PAGE 12
AMENDES COC	PAGE 13
STAGE LIGUE JOUEUSES / JOUEURS	PAGE 14

FEUILLE DE RENSEIGNEMENT

Afin d'actualiser et d'enrichir l'annuaire des Hauts-de-France et ainsi faciliter la communication entre les différentes structures de notre territoire, merci de bien vouloir compléter les renseignements ci-dessous. Merci de renseigner au moins un numéro de téléphone qui sera visible dans l'annuaire. Les factures dématérialisées vous seront envoyées aux adresses mails des correspondants sélectionnés.

N° DU CLUB.....

NOM DU CLUB

CORRESPONDANT CLUB Président-e Trésorier-e Secrétaire

DESTINATAIRE DES FACTURES Président-e Trésorier-e Secrétaire

PRESIDENT-E		Visible dans l'annuaire (rayer la mention inutile)	
NOM - PRENOM		OUI	NON
ADRESSE POSTALE		OUI	NON
Numéros(s) DE TELEPHONE		OUI	NON
ADRESSE MAIL		OUI	NON

TRESORIER-E		Visible dans l'annuaire (rayer la mention inutile)	
NOM - PRENOM		OUI	NON
ADRESSE POSTALE		OUI	NON
Numéros(s) DE TELEPHONE		OUI	NON
ADRESSE MAIL		OUI	NON

SECRETAIRE		Visible dans l'annuaire (rayer la mention inutile)	
NOM - PRENOM		OUI	NON
ADRESSE POSTALE		OUI	NON
Numéros(s) DE TELEPHONE		OUI	NON
ADRESSE MAIL		OUI	NON

SALLES

SALLE DE COMPETITION 1 Nom :

Adresse.....

SALLE DE COMPETITION 2 Nom :

Adresse.....

MAILLOTS

Maillots 1 Joueur : Gardien :

Maillots 2 Joueur : Gardien :



SAISON : 2018/2019

BORDEREAU D'AFFILIATION CLUB

N° DU CLUB	
-------------------	--

NOM DU CLUB	
--------------------	--

AFFILIATION / COTISATION

	MONTANT	COCHER LA CASE CONCERNEE	MONTANT A PAYER
CLUB NIVEAU NATIONAL	700 €		
CLUB NIVEAU REGIONAL	530 €		
CLUB NIVEAU DEPARTEMENTAL	50 €		
	SOUS-TOTAL 1		- €

FRAIS DE GESTION

	MONTANT	COCHER LA CASE CONCERNEE	MONTANT A PAYER
CLUB D1/D2/N1	500 €		
CLUB N2/N3	330 €		
CLUB -18 NATIONAL	300 €		
	SOUS-TOTAL 2		- €

ABONNEMENTS OBLIGATOIRES FFHB

	MONTANT	COCHER LA CASE CONCERNEE	MONTANT A PAYER
HANDMAG + APPROCHE DU HANDBALL	110 €	X	110,00 €
	SOUS-TOTAL 3		110,00 €

TOTAL (sous-total 1+2+3)	€
---------------------------------	---

REGLEMENT PAR VIREMENT (A DEFAUT PAR CHEQUE)

COORDONNEES BANCAIRES :
IBAN : FR76 1562 9026 8300 0542 7850 155
BIC : CMCIFR2A

**A RENVOYER A LA LIGUE (43 Allée Albert Samain - Villa des Moulins 59650 Villeneuve d'Ascq) avant
LE 15 JUILLET 2018**



SAISON : 2018/2019

BORDEREAU D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS FEMININ

N° DU CLUB	
-------------------	--

NOM DU CLUB	
--------------------	--

DROITS D'ENGAGEMENTS			
	MONTANT	NOMBRE D'EQUIPES	MONTANT A PAYER
Nationale 3	1100 €		- €
R1F ou FL01	250 €		- €
R2F ou FL02	220 €		- €
MOINS 18 REGION FEMININ	125 €		- €
MOINS 15 REGION FEMININ	115 €		- €
COUPE DE France	50 €		- €
		SOUS-TOTAL 1	- €

FRAIS DE GESTION PAR EQUIPE ENGAGEE			
	MONTANT	NOMBRE D'EQUIPES	MONTANT A PAYER
FRAIS DE GESTION DES CHAMPIONNATS	190 €		- €
FRAIS GESTION COC	20 €		- €
		SOUS-TOTAL 2	- €

TOTAL (sous-total 1+2)	€
-------------------------------	---

REGLEMENT PAR VIREMENT (A DEFAUT PAR CHEQUE)

COORDONNEES BANCAIRES :
IBAN : FR76 1562 9026 8300 0542 7850 155
BIC : CMCIFR2A

A RENVOYER A LA LIGUE (43 Allée Albert Samain - Villa des Moulins 59650 Villeneuve d'Ascq) avant le 22 juin 2018



SAISON : 2018/2019

BORDEREAU D'ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS MASCULIN

N° DU CLUB	
-------------------	--

NOM DU CLUB	
--------------------	--

DROITS D'ENGAGEMENTS			
	MONTANT	NOMBRE D'EQUIPES	MONTANT A PAYER
R1M ou ML01	275 €		- €
R2M ou ML02	260 €		- €
R3M ou ML03	245 €		- €
MOINS 18 REGION MASCULIN	125 €		- €
MOINS 15 REGION MASCULIN	115 €		- €
COUPE DE France	50 €		- €
		SOUS-TOTAL 1	- €

FRAIS DE GESTION PAR EQUIPE ENGAGEE			
	MONTANT	NOMBRE D'EQUIPES	MONTANT A PAYER
FRAIS DE GESTION DES CHAMPIONNATS	190 €		- €
FRAIS GESTION COC	20 €		- €
		SOUS-TOTAL 2	- €

TOTAL (sous-total 1+2)	€
-------------------------------	---

REGLEMENT PAR VIREMENT (A DEFAUT PAR CHEQUE)

COORDONNEES BANCAIRES :
IBAN : FR76 1562 9026 8300 0542 7850 155
BIC : CMCIFR2A

A RENVOYER A LA LIGUE (43 Allée Albert Samain - Villa des Moulins 59650 Villeneuve d'Ascq) avant le 22 juin 2017

SAISON : 2018/2019

TARIFS DES LICENCES, FONDS EMPLOI ET MUTATIONS

LICENCES comprenant le prix de la licence, le fond emploi, 2 euros Maison du HB FFHB 2018-2019	
	TARIF LICENCE
DIRIGEANT / JEUNE DIRIGEANT	39,75 €
BLANCHE DIRIGEANT	36,55 €
JOUEUR / BLANCHE JOUEUR + 16ANS	61,40 €
JOUEUR 12/16 ANS	40,80 €
JOUEUR -12 ANS	28,45 €
LOISIRS / HANDFIT	51,15 €
HANDESEMBLE	20.00 €
BABY HAND (2 - 5 ans)	20.00 €

MUTATIONS (2)	
	TARIF MUTATION
JOUEUR + 16 ANS	186 €
JOUEUR 13/16 ANS	100 €
JOUEUR 12 ANS ET -	GRATUIT
DIRIGEANTS	GRATUIT

(1) les licences vous seront facturées par 1/3 de licences le 15 septembre, le 15 novembre et le 15 décembre (sur estimation du nombre de licences de la saison 2017-2018) avec une régularisation en fin de saison.

Si vous souhaitez procéder différemment, merci de faire une demande officielle du président du club en la justifiant à la ligue 5700000@ffhandball.net.

(2) toute mutation sera validée dès réception du règlement



SAISON : 2018/2019

ARBITRAGE

COTISATION ARBITRE ANNUELLE

	TARIF
ARBITRE T1/ T2/ JAJT1	40,00 €

INDEMNITES ARBITRES

NIVEAU DE JEU ARBITRÉ	INDEMNITE	DEPLACEMENT
PRENATIONALE	40 €	0,30 / KM
EXCELLENCE REG	35 €	0,30 / KM
HONNEUR REG	30 €	0,30 / KM
M 18 ANS REG	30 €	0,30 / KM
M 15 ANS REG	25 €	0,30 / KM

INDEMNITES SUPERVISEURS

	INDEMNITE
INDEMNITE	45 €

Concernant l'arbitrage des matchs nationaux, se référer au guide financier de la FFHB 2018/2019

SAISON : 2018/2019

AMENDES DISCIPLINAIRES

CF Annuaire Fédéral : Règlement Disciplinaire et le Guide Financier 2018/2019

NATURE AMENDE	ARTICLES	MONTANT en EURO
AVERTISSEMENT ET / OU BLAME ET/OU SURSIS	19.1 RD	30,00 €
DATE DE SUSPENSION FERME	19.1 RD	60,00 €
SUSPENSION D'UN AN OU DE 2 ANS	19.1 RD	1 000,00 €
SUSPENSION DE 3 ANS ET +	19.1 RD	1 400,00 €
INELIGIBILITE A TEMPS (PAR AN)	19.1 RD	350,00 €
RADIATION	19.1 RD	1 600,00 €
PAR DATE DE RENCONTRE A HUIS CLOS (Régional)	101 RG	150,00 €
PAR DATE DE SUSPENSION DE SALLE (Régional)	22 ANNEXE 5 RD	190,00 €



SAISON : 2018/2019

DROIT D'ENTREE EN France

N° DU CLUB	
NOM DU CLUB	
Nom, Prénom	
Nationalité	
DROITS DE TRANSFERT INTERNATIONAL	
ENTREE EN France DE JOUEURS ETRANGERS (Articles 45 et 59 RG)	
LNH et LFH	1 200,00 €
NIVEAU NATIONAL	600,00 €
NIVEAU REGIONAL	370,00 €
NIVEAU DEPARTEMENTAL	50,00 €

Le droit d'entrée ne concerne pas :

Le transfert international d'un joueur étranger de -18 ans dans les conditions suivantes : déménagement, étude en France
Le transfert international d'un joueur ressortissant communautaire dans le cadre d'un programme d'échanges étudiants

JOUEUR AMATEUR	JOUEUR PROFESSIONNEL
(qui était sans contrat et reste sans contrat)	(qui était sous contrat et/ou qui devient sous contrat)
EHF : 138 €	EHF : 1380 €
Fédération quittée : 138 €	Fédération quittée : 1380€
IHF : 150 CHF	IHF : 1500 CHF
Fédération quittée : 150 CHF	Fédération quittée : 1500 CHF



SAISON : 2018/2019

DROITS DE CONSIGNATION

(Annuaire FEDERAL, Annexe du "Règlement d'Examen des Réclamation et Litiges) ART. 150 RG ET ART. 6.1 ET ART. 8

Les montants des droits de consignation définis dans le tableau ci-dessous sont
fixés chaque année par l'Assemblée Générale Fédérale.

Première instance	Appel	Demande de sursis à l'exécution provisoire
<p>Commission DEPARTEMENTAL</p> <p>100,00 €</p>	<p>Jury d'Appel</p> <p>400,00 €</p>	<p>150,00 €</p>
<p>Commission REGIONAL</p> <p>200,00 €</p>	<p>Jury d'Appel</p> <p>400,00 €</p>	<p>300,00 €</p>
<p>Commission Réclamations et Litiges NATIONAL</p> <p>400,00 €</p>	<p>Jury d'Appel</p> <p>750,00 €</p>	<p>600,00 €</p>

SAISON : 2018/2019

MODIFICATION DE STRUCTURES ADMINISTRATIVES

(ASSOCIATION DE DEUX CLUBS)

Pour les explications et les démarches à suivre impérativement , veuillez vous reporter à l'article 22 des Règlements Généraux de l'Annuaire Fédéral

Le dossier relatif à ces modifications est à retirer à la Ligue moyennant la somme de

ATTENTION :

La demande doit être déposée AVANT le 14 Juillet 2018

- A la **FEDERATION** si l'équipe première de l'un des Clubs concernés évolue en championnat **NATIONAL**.
- A la **LIGUE** si l'équipe première de l'un des Clubs concernés évolue en championnat **REGIONAL**.
- Au **Comité** d'appartenance dans tous les autres cas.

REMARQUE:

Cette solution n'est pas la panacée à tous les maux.

Que d'espoirs déçus après une fusion annoncée mirobolante.

Nous en saurions trop vous conseiller de "manier" cette possibilité avec la plus extrême prudence et de nous inviter lors de vos réunions de préparation.

Désignation	Prix en EURO	A Payer
Dossier modifications de structures	1 600,00 €	

NOM , Prénom , Fonction , Signature
du Demandeur :

Date:

Cachet du Club :

- Identification du chèque :

- Dossier expédié le :

SAISON : 2018/2019

AMENDES COC

	Nature de l'amende	Article	Montant
0	Absence de maillots différents	83	130 €
0	Manquement réglementation colle et résine	88.2	210 €
0	Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais	93	50 €
0	Droits pour modification de date de rencontre et/ou d'horaire et /ou de lieu en +16 ans	94	50 €
0	Droits pour modification de date de rencontre et/ou d'horaire et /ou de lieu dans les autres catégories	94	20 €
0	Non utilisation de la FDME (hors panne informatique)	98.2.1	210 €
0	Non respect du délai de la mise à jour de la Base de données.	98.2.2	20 €
0	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club de l'arbitre et par mention manquante ou erronée)	98.2.4	20 €
0	Manquement à l'obligation d'inscription du chronométreur, du secrétaire ou du responsable salle et terrain.	98.2.3.2	20 €
0	Manquement au relevé des buts par le secrétaire	98.2.3.2	20 €
0	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club de l'arbitre et par mention manquante)	98.2.3.3	10 €
0	Absence de licence avec justificatif d'identité	98.4	20 €
0	Officiel de banc ou de table non licencié	98.6.1	20 €
0	Non respect des délais de transmission de la feuille (avant 20h le dimanche)	98 7	20 €
0	Non respect des délais de transmission de la feuille au delà du 3 ^{ème} jour	98 7	130 €
0	Forfait isolé en +16 ans.	104.2	210 €
0	Forfait isolé dans les autres catégories	104.2	110 €
0	Forfait général en +16 ans	104.3	630 €
0	Forfait général dans les autres catégories	104.3	330 €
0	FORFAIT COUPE DE France		
	1 ^{er} Tour engagement conservé à partir du 2 nd Tour.	104.4	50 €
0	Non communication d'un résultat	105	30 €
0	Match perdu par pénalité en + 16 ans	109	50 €
0	Match perdu par pénalité dans les autres catégories	109	20 €
0	Pour tous les forfaits, amende kilométrique prise en compte dans les péréquations		

SAISON : 2018/2019

STAGE LIGUE JOUEUSES / JOUEURS

TARIF	
	TARIF
TARIF A LA JOURNEE	15,00 €